

INFORMATIONS IMPORTANTES

-  **Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein lorsque le véhicule est en mouvement.**
-  **Ne laissez jamais le véhicule en roue libre si le moteur est coupé. Pour obtenir toute l'assistance de freinage, le moteur doit être en marche. Bien que les freins continuent de fonctionner lorsque le moteur est arrêté, une pression beaucoup plus importante est nécessaire pour les activer.**
-  **Si le témoin de frein rouge s'allume, arrêtez le véhicule dès que possible en prenant toutes les précautions nécessaires et demandez l'aide d'un technicien qualifié. Voir page 70, FREINS (ROUGE).**
-  **Si le témoin orange des freins s'allume, conduisez prudemment, évitez tout freinage brusque et consultez un technicien qualifié. Voir page 72, FREIN (ORANGE).**
-  **Ne placez jamais de tapis de sol non approuvé ou tout autre objet qui pourrait faire obstruction sous la pédale de frein. Cela réduirait la course de la pédale et l'efficacité de freinage.**

Lorsque vous conduisez sous de fortes averses ou dans de l'eau, l'efficacité de freinage peut être altérée. Dans ces conditions, nous vous recommandons de freiner légèrement et de manière intermittente pour sécher les freins.

PENTES RAIDES

Un véhicule immobilisé sur une pente raide et glissante risque de glisser même avec les freins activés. En effet, si les roues ne tournent pas, le système de freinage antiblocage des roues (ABS) ne peut pas déterminer le mouvement du véhicule.

Pour compenser ce phénomène, relâchez brièvement les freins pour permettre aux roues de tourner. Puis freinez à nouveau pour permettre à l'ABS de prendre le contrôle de la situation.

AIDE AU FREINAGE D'URGENCE (EBA)

En cas de freinage brutal, le système EBA augmente automatiquement la force de freinage au maximum pour permettre un arrêt rapide du véhicule. Si le conducteur freine doucement mais que le système de freinage antiblocage des roues (ABS) commande les roues avant comme le dictent les conditions, le système EBA augmente la force de freinage pour appliquer la prise de contrôle ABS sur les roues arrière.

Le fonctionnement du système EBA est interrompu dès que la pédale de frein est relâchée.

Si le système EBA présente un défaut, le témoin de freinage orange s'allume et un message d'avertissement associé s'affiche. Voir page 72, FREIN (ORANGE).

Conduisez prudemment, évitez tout freinage brusque et consultez un technicien qualifié.

RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DE LA FORCE DE FREINAGE (EBD)

L'EBD contrôle l'équilibre des forces de freinage appliquées sur les roues avant et arrière pour une efficacité de freinage optimale.

Si la charge du véhicule est légère (le conducteur est seul dans le véhicule, par exemple), l'EBD réduit la force de freinage appliquée sur les roues arrière. Si la charge du véhicule est importante, l'EBD augmente alors la force de freinage appliquée sur les roues arrière.

Si le système EBD présente un défaut, le témoin de freinage orange s'allume et un message d'avertissement associé s'affiche. Voir page **70, FREINS (ROUGE)**. Arrêtez progressivement le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et demandez l'aide d'un technicien qualifié.

FREINAGE AUTONOME D'URGENCE (AEB)



Le système AEB n'a qu'une fonction d'assistance à la conduite. Il appartient au conducteur de conduire avec prudence et attention, de façon à assurer la sécurité du véhicule, des occupants et des autres usagers de la route. Le conducteur doit rester vigilant envers la signalisation routière, les marquages routiers et toutes les situations potentielles de freinage d'urgence pour agir en conséquence.



Tous les passagers du véhicule doivent boucler leur ceinture de sécurité et ce, quelle que soit la longueur du trajet effectué. Le non-respect de cette consigne augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

Remarque : le système AEB est disponible en option sur certains marchés.

Remarque : l'installation du système AEB varie en fonction du marché et du modèle.

Le système AEB utilise les caméras orientées vers l'avant, situées au-dessus des rétroviseurs, pour identifier un risque de collision. L'AEB et les avertissements de collision avant sont activés chaque fois que le véhicule est sous tension, mais ils peuvent être désactivés via le menu du panneau d'instruments. Voir page **65, MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS**.

Remarque : afin que le système AEB fonctionne correctement, assurez-vous que le pare-brise est propre et que le champ de la caméra n'est pas obstrué par des étiquettes, des autocollants ou tout autre objet.

Le système AEB est conçu pour atténuer la gravité, et dans certains cas éviter une collision arrière entre ce véhicule et d'autres véhicules le précédant.

Lorsqu'un risque de collision est détecté, un avertissement de collision à l'avant apparaît sur l'afficheur de messages. Si vous ne prenez pas les mesures pour éviter la collision et que celle-ci est inévitable, les freins sont actionnés automatiquement. Après l'arrêt du véhicule, les freins ne restent actionnés que pendant quelques secondes.

Si le système AEB a commencé à s'engager, le conducteur peut neutraliser son fonctionnement par une sollicitation de la direction ou de l'accélérateur, ce qui provoque la désactivation de l'AEB. Ceci assure que le conducteur reste en totale maîtrise du véhicule.

Remarque : l'efficacité du système dépend de l'état du revêtement de chaussée, de l'état des pneus du véhicule, du système de freinage et de la vitesse du véhicule.

Le système AEB ne fonctionne pas si :

- Le véhicule négocie un virage serré.
- Le contrôle dynamique de la stabilité (DSC) est désactivé.
- Les caméras sont sales ou obstruées.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mi/h) ou supérieure à 80 km/h (50 mi/h).
- Quand la visibilité est faussée en raison de conditions météorologiques difficiles (par exemple forte pluie, brouillard, neige, etc.).

Remarque : lors du premier démarrage du véhicule, l'AEB peut nécessiter une courte période d'initialisation avant d'être totalement opérationnel. Cela est confirmé par un message d'avertissement qui apparaît sur l'afficheur de messages. Pendant cette période, l'efficacité du système AEB est limitée.

Remarque : si le véhicule est stationné en plein soleil et/ou lorsque les températures ambiantes sont élevées, la caméra AEB peut voir sa température interne dépasser 98°C (210°F). Dans ce cas, l'avertissement **AEB indisponible** apparaît sur l'afficheur de messages. Lorsque la caméra AEB refroidit et atteint une température inférieure à 88°C (190°F), le système AEB fonctionne de nouveau normalement et le message d'avertissement s'éteint.

Remarque : si le pare-brise du véhicule est remplacé ou si la caméra située au-dessus du rétroviseur est déplacée ou remplacée, l'AEB devra être réétalonné. Contactez un distributeur/réparateur agréé.

Il est recommandé de désactiver le système AEB lorsque le véhicule est conduit en tout-terrain.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)



Sachez que le frein de stationnement électrique (EPB) peut ne pas maintenir le véhicule immobile si le témoin d'avertissement de frein est allumé ou si le témoin de l'EPB clignote. Consultez sans tarder un technicien qualifié.

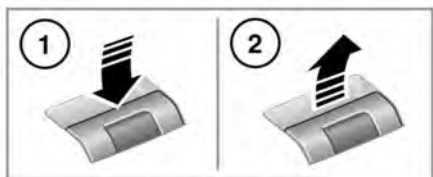


Le système EPB est actionné sur les roues arrière. Par conséquent, la sécurité du stationnement du véhicule ne peut être assurée que si ce dernier repose sur une surface dure et stable.



Sachez que l'efficacité de l'EPB peut diminuer si les roues arrière du véhicule ont roulé dans la boue ou l'eau.

Remarque : si vous utilisez le véhicule dans des conditions tout-terrain difficiles (passage à gué, boue épaisse, etc.), un entretien et un réglage approfondis de l'EPB sont nécessaires. Renseignez-vous auprès d'un distributeur/réparateur agréé pour plus d'informations.



E160286

Lorsque le contact est mis et que le véhicule est à l'arrêt :

1. Appuyez sur la pédale de frein, puis appuyez sur le commutateur EPB et relâchez-le. Cette opération permet de désactiver l'EPB.
2. Tirez le commutateur EPB vers le haut et relâchez-le. Cette opération permet d'appliquer l'EPB. Le témoin de frein de stationnement s'allume pour indiquer que l'EPB est serré. Voir page **71, FREIN DE STATIONNEMENT (ROUGE)**.

Si le système détecte un défaut durant le fonctionnement de l'EPB, le témoin de frein de stationnement rouge clignote et un message apparaît sur l'afficheur.

Remarque : le témoin rouge du frein de stationnement reste allumé pendant au moins 10 secondes après la coupure du contact.

Si le système détecte un défaut de l'EPB, le témoin de freinage orange s'allume et un message apparaît sur l'afficheur. Voir page **72, FREIN (ORANGE)**.

Si vous actionnez le commutateur EPB alors que le véhicule roule à moins de 3 km/h (2 mi/h), le véhicule s'arrête brusquement. Les feux stop ne s'allument pas.



Le fait de conduire avec l'EPB ou d'utiliser l'EPB de façon répétée pour faire ralentir le véhicule peut provoquer de graves détériorations du système de freinage.

En cas d'urgence, si vous tirez le commutateur EPB vers le haut et le maintenez dans cette position alors que le véhicule roule à plus de 3 km/h (2 mi/h), la vitesse du véhicule diminue de manière contrôlée tant que la pédale d'accélérateur est relâchée. Le témoin des freins s'allume avec une tonalité d'avertissement et un message d'avertissement apparaît sur l'afficheur. Les feux stop s'allument. Voir page **70, FREINS (ROUGE)**.

Remarque : la désactivation automatique de l'EPB n'est possible qu'une fois que le conducteur a fermé sa porte ou attaché sa ceinture de sécurité.

Pour retarder le desserrage automatique, maintenez le commutateur de l'EPB en position de serrage, puis relâchez-le au moment voulu. Le système EPB se désactive de façon progressive afin de permettre un démarrage en douceur.

Véhicules équipés d'une transmission automatique

L'EPB est automatiquement appliqué lorsque la position de stationnement (**P**) est sélectionnée.

Remarque : pour éviter un fonctionnement automatique, à l'arrêt du véhicule, maintenez enfoncé le commutateur EPB en position relâchée. Dans les 5 secondes, coupez le contact et continuez à maintenir le commutateur EPB pendant 2 secondes supplémentaires.

Si le véhicule est à l'arrêt, l'EPB serré, et la boîte de vitesses en position de marche avant (**D**) ou de marche arrière (**R**), appuyez sur la pédale d'accélérateur pour desserrer l'EPB et permettre au véhicule de partir.

Remarque : au début d'un trajet, les délais de desserrage de l'EPB peuvent augmenter en quittant les positions de stationnement **P** ou de point mort **N**. Cela permet de tenir compte des temps d'engagement plus longs.

Si vous quittez la position **P** (stationnement) alors que l'EPB est activé, l'EPB est automatiquement désenclenché de sorte à permettre un démarrage en douceur.

Remarque : pour éviter ce fonctionnement automatique, lorsque le véhicule est à l'arrêt, tirez et maintenez le commutateur EPB en position enclenchée. Dans les 5 secondes, coupez le contact et continuez à maintenir le commutateur EPB pendant 2 secondes supplémentaires.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

L'EPB se serre automatiquement lorsque le contact est coupé et que le véhicule roule à moins de 3 km/h (2 mi/h).

Remarque : pour éviter un fonctionnement automatique, à l'arrêt du véhicule, maintenez enfoncé le commutateur EPB en position relâchée. Dans les 5 secondes, coupez le contact et continuez à maintenir le commutateur EPB pendant 2 secondes supplémentaires.

Si le véhicule est arrêté, que le moteur tourne et que la fonction EPB est activée, une pression sur l'accélérateur et un relâchement de l'embrayage en prise relâchent automatiquement l'EPB et permettent au véhicule de se déplacer.

Remarque : le desserrage automatique fonctionne uniquement en première et en marche arrière.

SIGNAL D'ARRÊT D'URGENCE (ESS)

L'ESS allume automatiquement les feux de détresse pendant un freinage d'urgence pour avertir les autres usagers de la route et réduire ainsi le risque de collision.